

VARIETES.

Il y a des farces qu'on rajoune volontiers ; témoin celle-ci qui est dédiée aux âmes pures : Un cabaretier avait un dindon pour le jour de sa fête. Il eut l'idée de le promener par le village, et, pour attirer la pratique, il écrivit sur une large feuille de papier l'avis suivant, qu'il voulait placer sur le dos de la bête :

"Le dindon que voici :

"Sera promené par le villache, à faim que chacun puisse voire cépate, ça ôteur, ça gros-seur, ça grece et ça kraite. Il sera rôti de-main, et il sera mengé à une heure. Le prix du diner ai de 1 fran, sans les zegstra.

"Il est défendu de toucher à l'anymale."

L'aubergiste était en train de coller l'envers de son affiche, lorsqu'il voit entrer un des premiers magistrats de la commune ; il pose le papier sur une chaise et reçoit le visiteur. On cause, on vide un pot, et l'autorité part.

Pendant que l'aubergiste se démenait, ne pouvant retrouver sa pancarte, un bruit inusité se faisait entendre dans le village. Tant que le fonctionnaire faisait face à ses administrés, cela se passait décemment ; mais à peine avait-il tourné les talons, qu'un immense éclat de rire retentissait.

Intrigué, il se dirigea à grands pas vers la maison de l'instituteur. Celui-ci le reçoit avec le respect dû à son rang ; mais lorsqu'il se retourne pour fermer la porte, l'insolent éclat de rire retentit encore.

Tout s'explique alors ; le magistrat s'était assis sur la feuille de papier enduite de colle, et l'écrivain était fixé à la partie inférieure de son vêtement.

—Comment, s'écria-t-il, on ne m'a pas arraché cela ?

—Non, certes, répondit l'instituteur, l'affiche défend de toucher à l'animal.

Mlle. Julia Baron se trouvait, il y a quel-que temps, un peu souffrante ; elle envoya chercher un célèbre homœopathe.

—Qu'avez-vous, mademoiselle ? lui demanda ce dernier.

—Ma foi, docteur, je ne saurais pas trop vous l'expliquer ; tantôt des étourdissements ou des accès de mélancolie.

Le docteur réfléchit un moment, puis dit : —Mademoiselle, je ne connais qu'un moyen de vous guérir.

—Lequel ?

—C'est de vous marier.

—Vous avez peut-être raison, docteur. Eh bien, voulez-vous m'épouser ?

—Mademoiselle, répondit l'homme de l'art en souriant, le médecin prescrit les remèdes, mais ne les prend pas.

Bébé se tient au courant des événements politiques, qu'il suit assidûment dans les jour-naux illustrés, dont il connaît les habitudes d'actualité.

Hier il ouvre une feuille à images, et s'é-crie : —Oh ! maman, quelle tête ils ont, ces nou-veaux ministres !

Bébé était tombé sur la tête des brigands de Marathon !!!

Une femme citée comme témoin, comparait en Cour de police avec un bébé sur les bras. Au moment où elle va faire sa déposition : "Ne pourriez-vous, lui dit le juge, placer pour le moment cet enfant aut part ?"

—Certainement, répond la femme.

Et prompte comme la pensée, elle dépose le bébé entre les bras du magistrat.

On voit d'ici la stupeur du juge, dont la face prend soudain une teinte cramoisie, que ne font qu'augmenter encore les rires étouffés qu'on entend dans l'auditoire. A la fin, ce-pendant, son Honneur, que l'indignation étouffe, retrouve la parole, et c'est pour me-nacer la femme de la faire conduire en pri-son, comme ayant manqué de respect à la justice.

—Tiens, réplique l'effrontée créature, je pen-sais qu'il vous serait agréable de bercer le bébé pendant que je vous conterais la chose.

Et avec une lenteur perfidement calculée, elle se décide à aller reprendre le marmot, que le juge agite frénétiquement.

Une fois libre de ses mains, son Honneur se lève, et d'une voix agitée par l'émotion, déclare l'audience suspendue pendant dix mi-nutes.

On rapporta à deux hommes bien placés dans l'administration que M. Passy avait dit, en parlant d'eux : "L'un est un fou, l'autre est un voleur."

—Cela ne se passera pas ainsi ! s'écria M\*\*\*.

—Et comment voulez-vous donc que cela se passe ?

—J'obtiens raison de M. Passy ; —je me battrai avec lui.

—Il refusera de se battre avec son subor-donné.

—Eh bien ! je vais donner ma démission.

—Vous êtes fou !

—Comment dites-vous ?

—Allez-vous me chercher querelle aussi à moi ?

—Non, je veux savoir ce que vous m'avez dit.

—Je vous ai dit : "Vous êtes fou."  
—Alors, je suis content, et je ne demande-rien à Passy.  
—Comment ? que voulez-vous dire ?  
—M. Passy a dit de nous deux : — "L'un est un fou, l'autre est un voleur."—Vous dites que c'est moi le fou,—donc c'est vous qui êtes.... l'autre ; c'est à vous à vous fâcher.

Dans une discussion un peu chaude :  
—Puisque c'est ainsi, monsieur, il ne nous reste plus qu'à échanger nos cartes !...  
—Merci bien. Je ne me bats pas en duel.  
—J'en étais sûr !...

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six fois plus d'étoffe de laine. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Soeurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'ex-celence d'aucune autre sorte que le WHEELER ET WILSON.

Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous les sousignés, Soeurs de Charité, certifions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER et WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais. SOEUR COUTLER, SOEUR BAYEUX, Hopital Général.

Couvent des Soeurs Grises, A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous avons beaucoup de plaisir à pou-voir recommander les machines à coudre de WHEELER et WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute con-fiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

Ces machines ont trois avantages d'une grande im-portance—rapidité de mouvement ; pouvoir de s'ad-apter à une grande variété d'ouvrage et de matériel ; et peu, et même nulle dépense pour réparations. SOEUR MARIE, Soeur de Charité.

Couvent de la Providence, On demande des agents partout, pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER ET WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts. S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME.

BONNE NOUVELLE ! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT. Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Mes-sieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connus. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

CAMPBELL ANGLAIS RAFFINÉ. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSARE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau : No. 10, Place d'Armes, } MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. } On exécute dans un style vraiment supérieur. les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR VOUS trouverez les meilleurs GLACIERES, BARATTES, AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le sousigné a aussi à son emploi des FERBLAN-TIERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, —241, MONTREAL. MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS Constructeur de Fournaies à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commudes exécutées avec soin. 4 mai. 18z

N. C. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très mo-dérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

M. A. BELANGER EBÉNISTE, VIENT DE TRANSPORTER SON MAGASIN AU No. 276 RUE NOTRE-DAME. 4me PORTE DE MM. H & H. MERRILL. Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Diner et Chambres à Coucher DE TOUTES FORMES ET DE TOUTS PRIX. Il invite le public à venir visiter son magasin avant de se pourvoir ailleurs. 151

ETABLISSEMENT EN 1840. F. X. BEAUCHAMP, (successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, pro-lies et montées dans les derniers goûts. MONTRES et BIJOUX soigneusement et promp-tement réparés. No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

ON RECEVRA au sousdit bureau, jusqu'à Lundi, le 25me jour de juillet prochain, à midi, des soumis-sions pour la fourniture de 200 tonneaux de char-bon de foyer (2000 livres par tonneau), delivrés à Ottawa. Pour toutes particularités s'adresser au soussi-gné. Par Ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 Juin 1870. 25d

PRESERVATION CERTAINE de la VUE. CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNEES ET LORGNONS. Les LENTILLES dont nous nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables. PURES, DURES ET BRILLANTES. Etrompissent, autant que faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES. La forme particulière et la précision scientifiques que nous atteignons à l'aide de machines couteuses et compliquées, nous permettent d'assurer que nos LUNETTES SONT LES PLUS PARFAITES qui aient jamais été manufacturées. Elles donnent une grande clarté à la Vue Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT à tous ceux qui en font usage. Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc aussi les MEILLEURES et les moins CHERES. LAZARUS, MORRIS & CIE., 295, rue Notre-Dame (Etage supérieur) Montréal, 12 Mai, 1870. 19p

ETABLISSEMENT EN 1859. HENRY R. GRAY, CHIMISTE ET PHARMACIEN, 144 RUE ST. LAURENT, MONTREAL. Fournit aux médecins les Drogues et les Produits Chimiques les plus purs au comptant. Les termes les plus libéraux pour les hôpitaux, les couvents et les associations charitables. 23d

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.) Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogues, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Tein-ture, Médecines Patentées, Brayers, Éponges, Brosses à Che-veux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toi-lettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. Montréal, 26 mai 1870. 21zz

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES, 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Four-nitures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 27 Mai, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agri-culture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE 10-PLACE D'ARME-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du jour-nal. ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. FRAIS DE POSTE-ATTENTION ! Les frais de poste sur les Publications hebdoma-daires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le masque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.